



HAL
open science

Critères syntaxiques pour une classification syntaxique des verbes de localisation

Denis Le Pesant

► **To cite this version:**

Denis Le Pesant. Critères syntaxiques pour une classification syntaxique des verbes de localisation. 2011. halshs-00724368

HAL Id: halshs-00724368

<https://shs.hal.science/halshs-00724368>

Preprint submitted on 20 Aug 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CRITÈRES SYNTAXIQUES POUR UNE CLASSIFICATION SÉMANTIQUE DES VERBES DE LOCALISATION

Nous appelons *prédicats de localisation* les prédicats qui signifient une relation entre un objet ou un événement à localiser (le *thème*) et un objet servant de point de repère (le *point de repère*). Ces prédicats expriment des relations telles que *être dans* (localisation interne), *être hors de* (localisation externe), *être devant* (localisation externe antérieure sur l'axe frontal) etc. D'autre part, nous appelons *argument locatif* tout SN complément essentiel commutant avec l'adverbe interrogatif *où* ainsi qu'avec tous les autres adverbes locatifs (*ici, quelque part, ailleurs, etc.*). Les principaux types de prédicats de localisation sont : des prépositions (*devant, près de, au-dessus de* etc.), des verbes à un seul argument locatif (*habiter quelque part, planter dans*), des verbes transitifs directs (*imprégner, entourer*), des verbes à plusieurs arguments locatifs (*aller de A à B, sortir de A par B*), et des verbes intransitifs de déplacement à compléments locatifs optionnels (*marcher courir, nager*).

Pour faire une classification sémantique de ce vaste ensemble, nous nous proposons de recourir à trois types de critères fondamentalement syntaxiques¹ : les propriétés de *sous-catégorisation*, de *diathèses* et de *modes d'action*. Deux illustrations de la méthode seront données dans les domaines suivants : a) une classe de verbes transitifs directs de localisation : les types *couvrir, remplir, surmonter, environner* ; b) les trois principales classes de verbes à plusieurs arguments locatifs : les types *aller, partir/arriver* et *sortir/entrer*.

1 Définition syntactico-sémantique d'une classe de verbes transitifs directs de localisation

Un ensemble de propriétés de sous-catégorisation, de diathèses et de modes d'action suffit souvent à définir une catégorie syntactico-sémantique de prédicats. Dans cette section, nous définissons au moyen de ces trois critères la classe de verbes transitifs directs dont font partie *couvrir, remplir, surmonter* et *environner*² :

- (1) *Le tonneau est rempli d'eau ; le sol est couvert de feuilles ; la colline est surmontée d'une tour ; cette zone est environnée de marais*

Ces verbes transitifs directs peuvent être qualifiés de *prédicats de localisation*, car : a) ils ont, comme les prépositions locatives de *relation thème / point de repère*, des valeurs sémantiques de localisation interne et externe (avec contact, selon l'axe vertical, latéral, etc.) ; b) ils mettent en relation les deux rôles thématiques caractéristiques de la catégorie, qui sont le *thème* de la localisation et le *point de repère* de la localisation (*landmark*).

Ces phrases se distinguent sémantiquement des phrases à un seul argument locatif par le trait suivant : elles se caractérisent toutes par un effet nécessairement *holistique* (ex. *le sol est couvert de feuilles*) alors que les phrases à un seul argument locatif se caractérisent presque toutes par un effet non nécessairement *holistique* (ex. *il y a des feuilles sur le sol*).

¹ Notre recherche entend se situer dans la tradition des travaux du LADL sur les prédicats de localisation (cf. notamment Gross 1981, Lamiroy 1983, Boons 1985 et Guillet & Leclère 1992). Elle est également influencée par les travaux de Jean Dubois sur la classification syntactico-sémantique des prédicats (cf. Dubois & Dubois-Charlier 1993 ; François, Le Pesant & Leeman 2007). Elle est enfin nourrie des travaux sur l'expression de l'espace réalisés autour d'Andrée Borillo (cf. entre autres Borillo 1998, Aurnague 2004 & 2008, Laur 1989, Stosic 2009).

² Cette partie de notre article est un développement de ce que nous avons proposé dans Le Pesant 2008.

Voici 29 verbes qui ont les mêmes propriétés que *couvrir*, *remplir*, *surmonter* ou *environner*. Nous les avons regroupés par sous-classes sémantiques approximativement cohérentes en utilisant un quatrième type de critère dont nous ne traiterons pas ici : celui de la sélection lexicale.

(2)

<i>couvrir, recouvrir, tapisser, revêtir</i>	<i>remplir, emplir</i>
<i>enrober</i>	<i>imbiber, imprégner, mouiller, saturer, tremper</i>
<i>consteller, joncher, parsemer</i>	<i>border, franger, ourler</i>
<i>jalonner, ponctuer</i>	<i>ceinturer, entourer, environner</i>
<i>coiffer, couronner, surmonter</i>	<i>flanquer</i>
<i>embarrasser, encombrer</i>	

Tableau 1 : une classe de verbes transitifs de localisation

1.1 Sous-catégorisation, diathèse, parcours de diathèses

Nous définissons maintenant les propriétés syntaxiques qui nous ont servi de critères pour effectuer cette classification. Par sous-catégorisation du prédicat, il faut entendre les restrictions qu'il opère sur le nombre et la nature syntaxique (nominale, phrastique, prépositionnelle ou non prépositionnelle) des arguments. Par diathèses, il faut entendre les alternances de « voix » (active, pronominale, passive), les effacements d'argument(s), et les adjonctions d'argument (qui se manifestent notamment au sein de la diathèse *variante causative vs variante non causative*³). Une diathèse est donc une structure binaire.

Nous appelons *parcours de diathèses* l'ensemble des diathèses d'un verbe ou d'une classe de verbes. Le parcours de diathèses des verbes du type de *couvrir* est le suivant :

- Diathèse voix *active non causative vs voix passive en de* (diathèse de permutation)

(3)a Des feuilles **couvrirent** cette zone

(3)a' vs Cette zone **fut couverte** de feuilles

- Diathèse voix *active non causative vs voix pronominale* (diathèse de permutation)

(3)b Des feuilles **couvrirent** cette zone

(3)b' vs Cette zone **se couvrit** de feuilles

- Diathèse voix passive en *de vs voix active causative* (diathèse d'adjonction d'argument)

(3)c Cette zone **fut couverte** de feuilles

(3)c' vs Le vent **couvrit** cette zone de feuilles

- Diathèse voix active causative vs voix passive en *par* (diathèses de permutation d'arguments et d'effacement optionnel du complément en *par*)

(3)d Le vent **couvrit** cette zone de feuilles

(3)d' vs Cette zone **fut couverte** de feuilles (par le vent)

Cette présentation est provisoire. Nous en donnons une version définitive dans les exemples (10) : le parcours de diathèses sera enrichi par la prise en compte des modes d'action.

³ Le cas des verbes dits *neutres*, où la variante causative (ex. *cuire qqch*) a pour strict synonyme un prédicat complexe de forme *faire V-er* (ex. *faire cuire qqch*) invite à concevoir la variante causative comme une prédication opérant sur la variante non causative et consistant pour l'essentiel en une adjonction de l'argument *cause* en position sujet.

1.2 Modes d'action et parcours de modes d'action

Les quatre *modes d'action* (cf. Vendler 1959) sont : les *états* ('states'), les *processus* ('activities'), les accomplissements ('accomplishments', c'est-à-dire « téliques non ponctuels ») et les achèvements ('achievements', c'est-à-dire « téliques ponctuels »). La notion de mode d'action caractérise les prédicats non en eux-mêmes mais au sein de telle ou telle construction syntaxique ; de ce fait on peut l'étendre à la phrase. On dira par exemple que le verbe *joncher*, dans la phrase *Cette zone fut jonchée de feuilles pendant deux heures*, est au mode d'action *état* ; ou bien on peut dire que la phrase elle-même est au mode d'action *état*.

Un prédicat ou une classe de prédicats se caractérisent parfois par un seul mode d'action. Mais le cas le plus fréquent est le suivant : un verbe ou une classe de prédicats se caractérisent par plusieurs modes d'action, selon a) les tiroirs aspectuo-temporels auxquels on les conjugue, b) leur sous-catégorisation (par exemple le fait qu'un verbe transitif direct réalise ou non son complément essentiel peut modifier le mode d'action). Il arrive également qu'un même prédicat ait deux modes d'action différents au sein de la même construction syntaxique et au même tiroir aspectuo-temporel (cf. *infra* § 1.2.2).

1.2.1 Modes d'action *téliques* vs modes d'action *non téliques*

Les quatre catégories de modes d'actions peuvent être réparties, deux par deux, entre deux catégories : les *téliques* et les *non téliques*.

- Les modes d'actions *téliques* regroupent les *accomplissements* et les *achèvements*. Les phrases *téliques* admettent d'être sous-catégorisées par la préposition temporelle de durée *en* et refusent de l'être par les prépositions *pendant* et *depuis* :

(4) *Ce bâtiment fut construit en 3 mois*

* *Ce bâtiment fut construit pendant 3 mois*

*Paul arriva là en 3 minutes ; * Paul arriva là pendant 3 minutes*

Les phrases *téliques* signifient un événement mettant en cause une substance dont l'état final est différent de l'état initial : les exemples (4) présupposent qu'il a fallu trois mois pour que le bâtiment passe de l'état de « non construit » à celui de « construit », et qu'il a fallu trois minutes pour que Paul passe de l'état de « non arrivé là » à celui de « arrivé là ».

La différence entre les *accomplissements* et les *achèvements* est de nature aspectuelle. Les deux types admettent l'auxiliaire aspectuel progressif ; mais s'agissant des auxiliaires inchoatif et terminatif, les *accomplissements* sont les seuls verbes à les accepter :

(5) *On est en train de construire ce bâtiment ; Pierre est en train d'arriver*

On (commence à, finit de) construire ce bâtiment

* *Pierre (commence à, finit de) arriver*

Il arrive que le test recourant aux auxiliaires aspectuels ne soit pas discriminant. On examinera un cas de ce genre *infra* au § 2.2.

- Les modes d'actions *non téliques* regroupent les *états* et les *processus*

Les phrases *non téliques* admettent d'être sous-catégorisées par les prépositions temporelles de durée *pendant* et *depuis*, selon que le prédicat est ou non à un tiroir *imperfectif*, et refusent de l'être par la préposition *en*.

(6) *Je fus malade pendant deux mois ; je lus pendant dix minutes*

Je (suis, étais) malade depuis deux mois ; je lisais depuis dix minutes

? *Je fus malade en deux mois ; * je lus en deux mois*

Les phrases non téliques signifient un événement mettant en cause une substance dont l'état final n'est pas différent de l'état initial : les exemples (6) présupposent qu'au dernier instant de ce laps de temps de deux mois, mon état de santé défectueux était le même qu'au premier⁵.

Les *états* et les *processus* se distinguent par une propriété aspectuelle. Alors que les *états* refusent l'aspect progressif exprimé par l'auxiliaire *être en train de*, les *processus* l'acceptent : * *Je suis en train d'être malade* vs *je suis en train de lire*.

1.2.2 Un même verbe peut cumuler plusieurs modes d'action

Il est bien connu qu'un même verbe peut cumuler plusieurs modes d'action selon ses variantes syntaxiques. En (7)a, le verbe *lire* est utilisé au passé simple (*passé perfectif*) dans son emploi dit « intransitif » (son complément essentiel n'est pas réalisé, en vertu d'une diathèse de réduction d'argument) : c'est un *processus*. Quand le complément est réalisé, la phrase devient ambiguë quant au mode d'action, comme le montrent les phrases (7)c et (7)d :

- (7)a *Paul lut pendant dix minutes*
- (7)b * *Paul lut en dix minutes*
- (7)c *Paul lut une revue (pendant dix minutes)*
- (7)d *Paul lut une revue (en dix minutes)*

En (7)c le verbe est un *processus* ; la phrase signifie que la revue, au bout de cinq minutes, n'était pas lue (elle restait à l'état de « revue non lue », en tant que non lue complètement) ; en (7)d, le verbe est un *accomplissement* ; la phrase signifie que la revue, au bout de cinq minutes, était lue : elle était passée de l'état de « revue non lue par Pierre » à l'état de « revue lue par Pierre ».

Revenons maintenant à l'exemple (4), où le verbe *construire* est à la voix passive. Mettons-le à l'actif (diathèse de permutation). On constate alors que *construire* a deux interprétations : *télique (accomplissement)* et *non télique (processus)*.

- (8) *On construisit ce bâtiment en 3 mois*
On construisit ce bâtiment pendant 3 mois (mais une faillite interrompit les travaux)

Passons à un cas différent, où le cumul des modes d'actions n'est pas lié à la syntaxe. Soient encore les exemples (3) :

- (9) = (3) *Des feuilles couvrirent cette zone* vs *cette zone fut couverte de feuilles*

Ces phrases sont ambiguës, car elles peuvent être interprétées soit selon le mode d'action *état*, soit selon le mode d'action *accomplissement* :

- (*Des feuilles couvrirent cette zone ; cette zone fut couverte de feuilles*) pendant deux jours
- (*Des feuilles couvrirent cette zone ; cette zone fut couverte de feuilles*) en une heure

1.2.3 Notion de *parcours de modes d'action* et utilité d'associer le parcours de modes d'action au parcours de diathèses

Les modes d'action, on vient de le voir, ne caractérisent pas nécessairement un prédicat en lui-même, mais varient en général selon les variantes syntaxiques, ou sont plusieurs à caractériser une même construction syntaxique. Nous appelons *parcours de modes d'action* l'ensemble des modes d'action qu'un prédicat ou une classe de prédicats peuvent

⁵ Si on voulait dire qu'en deux mois on est passé de l'état de malade à celui de bien portant, il faudrait employer le verbe télique *guérir* : « *Je guéris en deux mois* ».

avoir. Nous jugeons intéressant d'associer les deux parcours : le parcours de modes d'action (cf. § 1.2.2) et le parcours de diathèses (cf. § 1.1).

1.3 Définition de la classe des verbes transitifs de localisation de type *couvrir* par l'association du parcours de diathèses au parcours des modes d'action

Nous reprenons ici le parcours de diathèse du verbe *couvrir* (cf. exemples (3)) et lui associons le parcours de modes d'actions correspondant.

- Diathèse voix *active non causative* vs voix *passive en de* (diathèse de permutation)

(10)a Des feuilles **couvrirent** cette zone ÉTAT ou ACCOMPLISSEMENT

(10)a' vs Cette zone **fut couverte** de feuilles ÉTAT ou ACCOMPLISSEMENT

- Diathèse voix *active non causative* vs voix *pronominale* (diathèse de permutation)

(10)b Des feuilles **couvrirent** cette zone ACCOMPLISSEMENT

(10)b' vs Cette zone **se couvrit** de feuilles ACCOMPLISSEMENT

- Diathèse voix *passive en de* vs voix *active causative* (diathèse d'adjonction d'argument)

(10)c Cette zone **se couvrit** de feuilles ACCOMPLISSEMENT

(10)c' vs Le vent **couvrit** cette zone de feuilles ACCOMPLISSEMENT

- Diathèse voix *active causative* vs voix *passive en par* (diathèses de permutation d'arguments et de suppression optionnelle du complément d'agent en *par*)

(10)d Le vent **couvrit** cette zone de feuilles ACCOMPLISSEMENT

(10)d' Cette zone **fut couverte** de feuilles (par le vent) ACCOMPLISSEMENT ou ÉTAT

1.4 Remarques

- Remarque 1

Les structures de (10)a et de (10)b, identiques syntaxiquement, s'avèrent être sémantiquement différentes. En effet la phrase (10)a est ambiguë puisqu'elle a deux modes d'action possibles. Donnons-en quelques exemples :

(11)a *De l'eau de pluie a rempli ce baril pendant des mois (état) vs de l'eau pluie a rempli ce baril en deux heures (accomplissement)*

(11)b *Des remparts ont ceinturé le village pendant des siècles (état) vs des remparts ont ceinturé le village en moins d'un mois (accomplissement)*

En revanche, la voix active non causative (10)b est exclusivement un *accomplissement*, s'il est légitime, comme nous le croyons, de l'associer en une même diathèse à la voix pronominale (10)b', qui ne peut être qu'un accomplissement.

- Remarque 2

Les structures de (10)c' et de (10)d sont identiques syntaxiquement et sémantiquement (c'est la même phrase) ; en revanche, si les structures de (10)d' et de (10)a' ont les mêmes modes d'action, elles sont distinctes syntaxiquement.

La phrase illustrée par les exemples (10)c' et (10)d est l'élément commun de deux diathèses de permutation différentes. S'agissant de la structure (10)d', il est évident qu'elle est différente de (10)a en dépit des modes d'action identiques, puisqu'elle est une phrase à complément d'agent optionnel. Montrons que la structure illustrée par (10)d' est ambiguë du fait de sa dualité de modes d'action :

(12)a *Le sol fut saturé d'eau polluée (par l'inondation) en dix minutes (accomplissement) vs le sol fut saturé d'eau polluée (par l'inondation) pendant dix jours (état)*

Le mode d'action *état* est compatible avec la structure (10)d' dans sa variante avec le complément d'agent réalisé. Cela est attesté par l'emploi adjectival du participe passé (*passif accompli perfectif*) :

(12)b *Voici un sol saturé d'eau par l'inondation*

- Remarque 3

Nous avons considéré dans ce qui précède les modes d'action de phrases considérées chacune au sein d'un couple faisant diathèse. Il reste un troisième mode d'action possible pour les phrases du type *des feuilles couvrirent cette zone* et *le vent couvrit cette zone de feuilles* (cf. exemples (10)a et (10)d), à savoir le mode d'action *processus*. Les verbes transitifs directs de localisation appartiennent à une catégorie de verbes d'accomplissement qui peuvent avoir un emploi processif. Il en a été question *supra* § 1.2.2, exemple (8).

2 Définition syntactico-sémantique de trois catégories de verbes à plusieurs arguments locatifs

Nous passons maintenant à une deuxième illustration de la méthode de classification sémantique consistant à prendre en compte les propriétés de sous-catégorisation, de diathèses et de modes d'action.

2.1 Présentation des verbes à plusieurs arguments locatifs

Rappelons que nous appelons *argument locatif* tout complément essentiel commutant avec un adverbe locatif (*où, ici, là, là-bas, quelque part, nulle part, ailleurs* etc.). En général, l'argument locatif est un SN régi par une des quelque 200 prépositions locatives de relation *thème/ point de repère*, telles *à, dans, vers, à côté de, au-dessus de, autour de* etc.⁶ (ex. *Je vis en France ; j'ai rangé le pain dans le placard ; va dans ta chambre*). Dans les autres cas, l'argument locatif est un Syntagme Nominal non régi par une préposition locative de relation *thème/ point de repère* (ex. *J'habite rue Victor Hugo, je viens de Paris, je suis passé par Rouen*). Rappelons aussi qu'on distingue deux types de verbes à argument locatif : ceux qui sont à un seul argument locatif, tels *vivre* et *ranger* et ceux qui sont à plusieurs arguments locatifs, tels *aller, partir, arriver, entrer* et *sortir*. Voici des illustrations de la syntaxe de ces derniers :

(13) *aller du point A au point C par le point B ; aller où, par où ?*

(14)a *partir de Roissy ; partir d'où ?*

(14)b *partir en Allemagne ; partir où ?*

(14)c *arriver d'Allemagne ; arriver d'où*

(14)d *arriver à Roissy ; arriver où ?*

(15)a *entrer dans sa maison par la fenêtre ; entrer où, par où ?*

(15)b *sortir de sa maison par la fenêtre ; sortir d'où, par où ?*

(16) *se diriger vers le point A ; se diriger vers où ?*

Les prépositions *de, par, vers* (et *en direction de*) ne sont pas des prépositions locatives de relation *thème/ point de repère*, puisqu'elles ne signifient pas une relation *thème/ point de repère de la localisation* et qu'elles ne font pas partie du segment qui commute avec

⁶ Par « préposition locative de relation *thème/ point de repère* », il faut entendre les prépositions qui signifient une relation de localisation *interne* ou *externe* entre le *thème* et le *point de repère de la localisation* (cf. Le Pesant (2009) & Le Pesant (2011)b).

l'adverbe interrogatif *où* et autres adverbes locatifs. Ce sont des prépositions locatives *marqueurs d'argument locatif* : respectivement les marqueurs de l'argument *initial*, *intermédiaire* et *directionnel*. L'argument *terminal*, qui a le privilège d'être un SN régi par une préposition locative de *relation thème/ point de repère* (cf. « *aller au point C* », « *entrer dans sa maison* » et les exemples (14)b, (14)d), est en revanche dépourvu de préposition locative *marqueur d'argument terminal*. Il vaudrait mieux dire que l'argument terminal est marqué par le fait d'être dépourvu de *marqueur d'argument*. Inversement, les arguments *initial* et *intermédiaire* sont introduits par une préposition locative *marqueur d'argument locatif*, mais sont en règle générale dépourvus de prépositions locatives de *relation thème/ point de repère*⁷.

Les verbes des exemples (13) à (15), et d'autres encore tels *venir*, *retourner*, *passer* (d'un point à un autre), *monter*, *descendre*, *avancer*, *reculer*, *tomber*, *surgir*, *émerger*, *pénétrer*, *s'introduire*, *s'enfoncer*, etc.)⁸, ont la particularité, sur laquelle nous reviendrons au § 2.5, d'avoir un double emploi *statique* et « *cinétique* » :

(17) (*Un mobile, un segment de droite*) va du point A au point C par le point B

(18)a (*Mon avion, ce canal*) part de Roissy ;

(18)b (*Jacques, le pipe-line*) part en Allemagne

(18)c (*Mon train, le pipe-line*) arrive d'Allemagne

(18)d (*Luc, cette ligne à haute tension*) arrive au Havre

(19)a (*Max, le fil du téléphone*) entre dans ma maison par la fenêtre

(19)b (*Le frigo, le fil du téléphone*) sort de la maison par la fenêtre

D'autre part, il figure dans cette catégorie une proportion importante de verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *être*. Un dernier phénomène surprenant caractérise une partie des verbes à plusieurs arguments locatifs, à savoir le fait d'accepter un complément de forme *Syntagme Verbal à l'infinitif à valeur finale* se substituant ou s'ajoutant à l'argument terminal⁹ :

(20) *aller (au centre-ville, 0) (dans un supermarché, 0) acheter un brosse à dents*

Nous allons montrer que les verbes à plusieurs arguments locatifs, quand leur mode d'action n'est pas *statif*, sont des verbes *téliques* ; et qu'une partie d'entre eux (catégorie *aller*) sont des *accomplissements* alors que les deux autres catégories (*partir/arriver* et *sortir/entrer*) sont des *achèvements*. Il est à remarquer que dans l'une et l'autre catégorie figure une proportion importante de verbes se conjuguant avec l'auxiliaire *être*.

2.2 Les verbes d'*accomplissement* à plusieurs arguments locatifs

Les exemples (21) illustrent la syntaxe des verbes de type « *aller d'un point à un autre* » :

(21)a *J'irai (de Paris, 0) à Marseille (par Lyon, 0) en 3 heures*

(21)b **J'irai (de Paris, 0) à Marseille (par Lyon, 0) pendant 3 heures*

⁷ Il existe de rares cas d'associations d'une préposition *marqueur d'argument locatif* avec une préposition locative de *relation thème/ point de repère*, comme dans : *sortir d'au-dessous de la table, passer par derrière la maison*.

⁸ Nous n'évoquons pas ici les verbes causatifs à plusieurs arguments locatifs (*transférer, transporter, emporter, emmener, accompagner* etc.).

⁹ Dans Le Pesant, D. (2011)a, nous faisons l'hypothèse que l'argument terminal a une valeur finale quelle que soit sa forme : *SP à tête prépositionnelle locative* ou *SV à l'infinitif*. Selon cette hypothèse, dans l'exemple (20), l'argument locatif terminal serait constitué de la juxtaposition de deux SP locatifs et d'un SV à l'infinitif, chacun des trois syntagmes ayant une valeur finale.

Dans cette catégorie, le couple *aller/retourner* se caractérise par le fait que l'argument initial, quand il est effacé, est reconstituable par recours au contexte discursif (valeur anaphorique) ou à l'environnement extralinguistique (valeur déictique). A l'inverse, dans le couple *venir/revenir*, c'est l'argument final qui, quand il est effacé, est reconstituable par recours au contexte discursif ou à l'environnement extralinguistique.

Ces verbes, ainsi que *passer* (d'un point à un autre) et *se transporter*, sont incontestablement téliques. Sont-ils des *accomplissements* ou des *achèvements* ? Le fait qu'ils refusent les auxiliaires *inchoatifs* et *terminatifs* (**J'ai commencé à aller à Marseille*) nous fait supposer que ce sont des *achèvements* (cf. *supra* § 1.2.1). Mais à cette hypothèse s'oppose le fait qu'ils peuvent réaliser simultanément leurs arguments *initial* et *terminal*, ce qui montre, surtout si on les met sous la portée d'un complément de date, que ce sont des téliques non ponctuels (*accomplissements*) :

(21)c *J'irai de Paris à Marseille cet après-midi*¹⁰

Ces verbes sont atypiques sur un autre point. On a vu aux §§ 1.2.2 & 1.3 que les *accomplissements* ont souvent un emploi *processif* ; mais ce n'est pas le cas pour les verbes *aller*, *retourner*, *venir* et *revenir*, comme le montre l'exemple (21)b.

Montrons que les verbes appartenant aux couples *(re)monter/(re)descendre* et *avancer/reculer* sont eux aussi des verbes d'*accomplissement* à plusieurs arguments locatifs.

Ils sont cependant très différents des précédents, car ils peuvent avoir un emploi intransitif, auquel cas ils acquièrent le mode d'action *processus*, sauf à ce que les arguments locatifs puissent être reconstruits par recours au contexte discursif ou aux conditions extralinguistiques :

(22)a *Le train (monta, descendit, avança, recula) du point A au point B en 10 minutes*

(22)b *Le train (monta, descendit, avança, recula) pendant 10 minutes*

D'autre part ils sont polarisés dans des directions alternatives (ex. *monter/descendre*) et, respectivement, selon l'axe vertical et l'axe frontal (ex. *monter/avancer*). Ils présupposent donc la référence à un couple de termes polaires (*initial/terminal*) y compris dans leur emploi intransitif ; il en va de même du reste avec le verbe *tomber*.

La question se pose de savoir si ces verbes ne font pas plutôt partie de la catégorie des verbes intransitifs de *manière de se déplacer* (cf. Stosic 2009 : 112 & sqq), qui peuvent s'adjoindre des arguments locatifs :

(23) *marcher, courir, conduire, nager, patiner, pédaler, skier, défiler, voyager, errer* etc.

(23)a *Pierre (marcha, nagea, skia) pendant 10 minutes*

(23)b *Pierre (marcha, nagea, skia) du point A au point B en 10 minutes*

Les différences entre les verbes de *manière de se déplacer* illustrés par les exemples (23) et les verbes *(re)monter*, *(re)descendre*, *avancer* et *reculer* sont les suivantes :

- Contrairement aux verbes *(re)monter*, *(re)descendre*, *avancer*, *reculer* et *(re)tomber*, les verbes de *manière de se déplacer* n'ont pas de présuppositions de polarité selon la direction et les axes *vertical/frontal*.

¹⁰ La phrase présuppose que le locuteur sera localisé successivement à Paris et à Marseille dans l'espace de temps « cet après-midi ». On verra *infra* au § 2.3 que les verbes des catégories *partir/arriver* et *sortir/entrer* ne peuvent pas réaliser simultanément leurs arguments locatifs, ce dont nous déduisons que ce sont des verbes ponctuels (*achèvements*).

- Contrairement aux verbes *(re)monter*, *(re)descendre*, *avancer*, *reculer* et *(re)tomber*, les verbes de *manière de se déplacer* sont des verbes à sujet nécessairement *agent animé*.
- Contrairement aux verbes *(re)monter*, *(re)descendre*, *avancer*, *reculer* et *(re)tomber* qui cumulent un emploi *statif* et un emploi « cinétique » (*accomplissement*), les verbes de *manière de se déplacer* n'ont pas d'emploi *statif*.
- Contrairement aux verbes *(re)monter*, *(re)descendre*, *avancer*, *reculer* et *(re)tomber*, les verbes de *manière de se déplacer* sont entièrement indépendants, dans leur emploi intransitif, des conditions d'environnement discursif ou extralinguistique ; cela met en évidence leur caractère essentiellement intransitif :

(25) - *Qu'est-il arrivé cet après-midi ?*
 - * *Paul (est, a) (monté, descendu) ; * Paul a (avancé, reculé)*

(26) - *Qu'est-il arrivé cet après-midi ?*
 - *Paul a (marché, couru, conduit, nagé, patiné, défilé etc.)*

Ces faits nous conduisent à considérer que les verbes *(re)monter/ (re)descendre, avancer/reculer, (re)tomber* ne sont pas des verbes processifs intransitifs de *manière de se déplacer*, mais une sous-catégorie des verbes d'*accomplissement* à plusieurs arguments locatifs.

2.3 Les verbes d'*achèvement* à plusieurs arguments locatifs

Les verbes à plusieurs arguments locatifs que nous étudions maintenant ne peuvent pas, contrairement à ceux de la classe *aller* (cf. § 2.2), réaliser simultanément leur argument *initial* et leur argument *terminal* :

(27) * *Nous sommes (partis, arrivés) de Paris à Marseille*
Nous sommes (partis, arrivés) de Paris ; nous sommes (partis, arrivés) à Marseille
 * *Nous sommes (sortis, entrés) de la maison dans la rue*
Nous sommes sortis de la maison ; nous sommes (sortis, entrés) dans la rue

Nous expliquons ce phénomène par le fait que ces verbes, quand ils ne sont pas dans leur emploi *statif*, sont des *achèvements* : du coup, l'objet à localiser ne peut pas être localisé simultanément à deux endroits différents.

Les types *partir/arriver* et *sortir/entrer* vérifient la propriété aspectuelle caractéristique des verbes d'*achèvement*, qui est de refuser les auxiliaires aspectuels *inchoatif* et *terminatif* (cf. § 1.2.1) :

(28)a * *J'ai (commencé à, fini de) (partir, arriver)*
 * *J'ai (commencé à, fini de) (sortir de, entrer dans) ma chambre*

En revanche, comme attendu, l'auxiliaire aspectuel progressif est admissible :

(28)b *Je suis en train de (partir, arriver, entrer, sortir)*

Nous distinguons maintenant deux sous-catégories : les *achèvements* de type *partir/arriver* et les *achèvements* de type *entrer/sortir*. Un critère syntaxique décisif sépare les deux groupes ; contrairement aux verbes du type *sortir/entrer*, les verbes du type *partir/arriver* ne semblent pas avoir d'argument *intermédiaire* :

(29) *Nous sommes (sortis, entrés) par une fenêtre ouverte*
 ? *Nous sommes (partis, arrivés) par une fenêtre ouverte*

verbes de la catégorie *arriver* est sous la portée d'un éventuel complément d'heure-date, même quand ce dernier est effacé :

(34)b *Je suis arrivé de Paris à 13 heures*

En (34)b le complément d'heure-date réfère à l'heure d'arrivée, alors même que l'argument terminal est effacé. Les exemples (34) illustrent la force de la prégnance, dans les catégories *partir* et *arriver*, respectivement de l'argument *initial* et de l'argument *terminal*, qui persiste même en cas d'effacement. Nous en déduisons que l'argument saillant de la catégorie *partir* est l'argument *initial* et que l'argument *saillant* de la catégorie *arriver* est l'argument *final*.

- Les arguments saillants des catégories *sortir* et *entrer*

Le couple *sortir/ entrer* se différencie du couple *partir/arriver* par le fait de pouvoir réaliser l'argument intermédiaire, et même de pouvoir le réaliser seul :

(35) *Nous sommes (sortis, entrés) par une fenêtre ouverte*

Il est tentant de supposer que l'argument intermédiaire est l'argument *saillant* des verbes des catégories *sortir* et *entrer* (ces catégories regrouperaient donc des prédicats de *passage* d'un lieu dans un autre). Mais quel est le statut des autres arguments ? Appliquons pour le savoir le test de la portée du complément d'heure-date :

(36)a *Nous sommes sortis de la maison par une fenêtre ouverte à 16 h 35*

(36)b *Nous sommes sortis dans la cour par une fenêtre ouverte à 16 h 35*

(37)a ? *Les cambrioleurs sont entrés de la cour par une fenêtre ouverte vers 23 h*

(37)b *Les cambrioleurs sont entrés dans ma maison par une fenêtre ouverte vers 23 h*

Supposons que dans chaque couple de phrases, les deux phrases réfèrent au même événement. Il est intuitif que pour les phrases (36), l'information d'heure-date concerne un seul et même événement qu'on peut définir de façon équivalente selon les trois modalités suivantes : a) passer d'un milieu interne à un milieu externe ; b) quitter le milieu interne ; et c) arriver au milieu externe. On en déduit que les arguments *intermédiaire*, *initial* et *terminal* des verbes de la catégorie *sortir* sont aussi *saillants* l'un que les autres.

Les choses sont un peu différentes pour les verbes de la catégorie *entrer*, car la réalisation de l'argument initial semble difficile (cf. ex. (37)a) ; les deux arguments *saillants* de ces verbes seraient donc l'argument *intermédiaire* et l'argument *final*.

2.5 Remarque sur l'alternance des modes d'action *état* vs *télique*

Il a été observé plus haut dans les exemples (17) à (19) et (32) - (33) que nombre de verbes à plusieurs arguments locatifs cumulent un emploi *statique* et un emploi « *cinétique* ». Il s'agit d'un phénomène de polysémie régulière. Seules des expérimentations psycholinguistiques pourraient confirmer l'opinion générale selon laquelle il y aurait dans cette alternative sémantique un emploi premier, l'emploi cinétique, et un sens dérivé en quelque sorte métaphorique (cf. l'hypothèse du *mouvement fictif* de Talmy 2000). D'un point de vue purement descriptif, on peut se contenter de rendre compte de ce phénomène en termes d'alternance de deux *modes d'action* permise par la sémantique de ces verbes, sans se prononcer sur la question de la prééminence de l'un ou de l'autre. On peut d'autre part avancer les conjectures suivantes :

- quand leur mode d'action est *statif*, certains verbes localisent *simultanément* un *point* initial, un *point* intermédiaire ou un *point* terminal pris sur un *objet à localiser* concret orienté ;

- quand leur mode d'action est *non statif*, ces verbes localisent *successivement*, à l'intérieur d'un laps de temps, les *positions* initiale, intermédiaire ou terminale de l'*objet à localiser* ; certains exemples, tel « *Le siège de notre société a été transféré de Paris à New-York dans l'espace d'une journée* », suggèrent que la présupposition que l'objet doive être nécessairement un mobile n'est pas nécessaire. C'est la raison pour laquelle nous avons évité dans cet article d'employer la dénomination de *verbe de déplacement*.

Conclusion

Les classes de prédicats de localisation, à l'exception des classes de prépositions locatives de *relation thème/ point de repère*¹¹, peuvent être définies principalement par des propriétés de sous-catégorisation, de diathèses et de modes d'action. Il en va de même avec une catégorie dont il n'a pas été question dans cet article : les verbes à un seul argument locatif (ex. *habiter qq, étaler sur qqch, insérer dans qqch*). Quant aux verbes intransitifs de *manière de se déplacer* (*marcher, nager, courir, défiler*, etc. ; cf. Stosic 2009 : 112 & sqq) qui ont été évoqués *supra* au § 2.2, ils ont deux particularités remarquables : leur mode d'action est fondamentalement *processif* et ils s'adjoignent optionnellement des compléments prépositionnels locatifs, ce qui les transforme en verbes d'*accomplissement*. Il nous paraît que le cadre théorique des *grammaires de construction* (cf. Golberg 1995) rend compte de ce phénomène d'une manière particulièrement élégante.

Références

- Aurnague, M. (2004), *Les structures de l'espace linguistique*. Louvain-Paris : Peeters.
- Aurnague M. (2008), « Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? Critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF'08*.
- Boons, J.-P. (1985), « Préliminaires à la classification des verbes locatifs », *Linguisticae Investigationes*, 9/2. Amsterdam : Benjamins.
- Borillo, A. (1998), *L'espace et son expression en français*. Gap-Paris : Ophrys.
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (1993), « Dictionnaire électronique des verbes français (LVF) », base de données électroniques de 26.610 entrées, disponible sur <http://www.modyco.fr>
- Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1993), « Les Verbes Français (LVF) », Paris, Larousse. Épuisé depuis 2005, disponible sur <http://www.modyco.fr>
- François, J., Le Pesant, D. & Leeman, D. (2007), *Classement syntactico-sémantiques des verbes français*, in *Langue Française* 153. Paris : Larousse. Paris : Larousse.
- Goldberg, A. (1995), *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Guillet, A. & C. Leclère. (1992), *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*. Genève : Droz.
- Gross, M. (1981), « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63 : 7-52. Paris : Larousse.
- Lamiroy, B. (1983), *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*. Amsterdam : Benjamins.
- Laur, D. (1989), « Sémantique du déplacement à travers une étude de verbes et de propositions du français ». *Cahiers de grammaire* 14.
- Le Pesant, D. (2008), « Les verbes transitifs de localisation statique. Diathèses, modes d'action et sélection lexicale ». *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF'08*.

¹¹ Ces dernières sont essentiellement définies par des critères de sélection lexicale.

- Le Pesant, D. (2009), « Modes d'action, diathèses et portée des ajouts temporels dans le vocabulaire des verbes dits *de déplacement* ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*. 2009. N° 25-26. pp. 31-43.
- Le Pesant, D. (2011)a, « Réflexions sur la thèse de Chai-song Hong sur les verbes de mouvement en coréen ». *Cahiers de Lexicologie* 2011-1, n° 98. Paris : Classiques Garnier. pp. 17-27.
- Le Pesant, D. (2011)b, « Problèmes de morphologie, de syntaxe et de classification sémantique dans le domaine des prépositions locatives ». *Au commencement était le verbe. Syntaxe, sémantique et cognition*. Berne : Peter Lang. Collection *Sciences de la Communication*, pp. 349-371.
- Stosic, D. (2009), « La notion de 'manière' dans la sémantique de l'espace », *Langages* 175, p. 103-121. Paris : Larousse.
- Talmy, L. (2000), *Towards a Cognitive Semantics. Vol. 1*. Cambridge : The MIT Press.
- Vendler, Z. (1959), "Verbs and Times". *Philosophical Review* 56 : 143-160.
- Vetters, C. (1996), « Temps, aspect et narration ». Amsterdam Atlanta : Rodopi.

Résumés

Notre propos est de montrer qu'on peut définir des classes sémantiques de lexèmes au moyen de critères syntaxiques. Nous considérons deux catégories de verbes de localisation, c'est-à-dire de verbes signifiant une relation dans l'espace entre un objet-thème et un autre objet servant de point de repère : la première est composée de verbes transitifs directs, comme *recouvrir* dans l'alternance *la neige recouvre le sol, le sol est recouvert de neige* ; la deuxième rassemble des verbes comme *aller, partir, arriver, sortir, entrer*. Les critères syntaxiques de classification sont : la *sous-catégorisation* du verbe, c'est-à-dire les restrictions sur la forme syntaxique de son environnement, les *diathèses*, c'est-à-dire les variantes de forme de la phrase (permutations, effacements), et les *modes d'actions* (d'après Vendler) dont nous donnons une définition syntaxique. Nous tentons de montrer que l'application de ces trois critères aux deux catégories de verbes concernées permet de les caractériser et de les subdiviser sémantiquement.

Pour faire une classification sémantique des verbes locatifs, nous nous proposons de recourir à trois critères fondamentalement syntaxiques : les propriétés de sous-catégorisation, de diathèses et de modes d'action. Deux illustrations de la méthode seront données dans les domaines suivants : une classe de verbes transitifs directs de localisation et les trois principales classes de verbes à plusieurs arguments locatifs (types aller, partir/arriver et sortir/entrer).